BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2453

88 – VOSGES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

Ventes et cessions

444 871 883 RCS Epinal.
INTERSUM.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1740704.00 EUR.
Adresse : 661, Avenue Division Leclerc, 88300 Neufchâteau.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE SOFIDEXCO SASU au capital de 196 690 euros Siège social : 66, avenue de Miribel 55100 VERDUN 804 226 850 RCS BAR LE DUC ET INTERSUM Société à responsabilité limitée au capital de 1 740 704 euros Siège social : 661, avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU 444 871 883 RCS EPINAL AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEUFCHATEAU du 14 février 2023, La société SOFIDEXCO, société par action simplifiée au capital de 196 690 euros, dont le siège social est 66, avenue de Miribel - 55100 VERDUN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 804 226 850 RCS BAR LE DUC, et la société INTERSUM, société à responsabilité limitée au capital de 1 740 704 euros, dont le siège social est 661, avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 444 871 883 RCS EPINAL, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SOFIDEXCO par la société INTERSUM. La société SOFIDEXCO ferait apport à la société INTERSUM de la totalité de son actif, soit 8 496 834 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 3 045 139 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 5 451 695 euros. La société INTERSUM détenant la totalité des 19 669 actions composant le capital social de la société SOFIDEXCO, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de SOFIDEXCO détenues par INTERSUM un boni de fusion de 1 017 058 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er septembre 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SOFIDEXCO depuis le 1er septembre 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société INTERSUM. La fusion sera réalisée le 31 mars 2023. La société SOFIDEXCO sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de BAR-LE-DUC pour la société SOFIDEXCO en date du 16 février 2023, - au greffe du Tribunal de commerce de EPINAL pour la société INTERSUM en date du 16 février 2023. Les

créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis.

